

JUN 2014

Le mot du maire

Le 23 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance avec plus de 82% des suffrages exprimés, et au nom de tous je vous en remercie. Consciente des responsabilités qui lui incombent désormais, cette nouvelle et jeune équipe saura se montrer à la hauteur de ses engagements, car les femmes et les hommes qui la composent ont tous la compétence et la motivation nécessaires pour remplir leurs missions.

Les membres du nouveau conseil ont souhaité la parution d'un premier bulletin municipal avant l'été. Vous y découvrirez un rappel du budget voté par l'équipe sortante, les membres élus aux différentes commissions, des actualités et quelques informations pratiques.

Nous avons souhaité dans chaque publication faire un rappel au sens civique, qui se ramène pour l'essentiel au respect de quelques règles pour vivre en harmonie avec la collectivité.

Je terminerai cet éditorial par l'annonce de la mise en ligne d'un site internet, qui non seulement apportera à chacun des informations utiles à la vie quotidienne et des actualités, mais visera également à mettre en valeur l'histoire et notre village et son patrimoine.

Vous en souhaitant bonne lecture, je rappellerai que toutes les idées constructives et les bonnes volontés pour faire avancer notre commune seront les bienvenues.

André Pigné

Commissions et syndicats

Membres du Conseil Municipal	Syndicat Mixte des Gens du Voyage	Communauté de communes des Brières et du Gesnois	SIVOS	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Jalais	Syndicat Intercommunal du Dué et du Narais	Commission des Finances	Commission urbanisme
ARDELEAN Sabrina						Titulaire	Titulaire
BARBÉ Grégory						Titulaire	Titulaire
BEAUPIED Cécile			Suppléant			Titulaire	
CHANROUX Jennifer			Suppléant			Titulaire	
FOURNIER Jean-Pierre						Titulaire	Titulaire
GAUDIN Laurent				Suppléant	Suppléant	Titulaire	
LAROCHELLE Lydie		Suppléant	Titulaire			Titulaire	
LOUISE Benoît		Titulaire		Titulaire	Titulaire	Titulaire	Vice-président
PIGNÉ André		Titulaire	Titulaire	Titulaire		Président	Président
ROULEAU Christian	Titulaire			Suppléant		Titulaire	
SIEGWALD Francis						Titulaire	

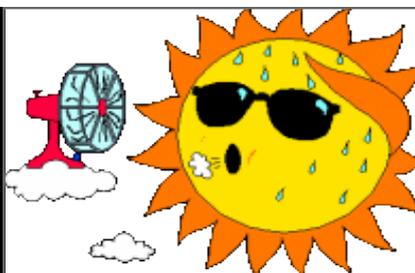
Membres du Conseil Municipal	Commission d'appels d'offres	Commission communication	Maison Pour Tous	Centre Social Rural	Cantine et conseils d'école	Commission communale des impôts directs	CCAS	CNAS
ARDELEAN Sabrina		Titulaire	Titulaire					
BARBÉ Grégory	Titulaire	Vice-président						
BEAUPIED Cécile			Titulaire	Suppléant			Titulaire	
CHANROUX Jennifer	Titulaire		Titulaire				Titulaire	
FOURNIER Jean-Pierre	Suppléant	Titulaire						
GAUDIN Laurent	Suppléant							
LAROCHELLE Lydie			Vice-président	Titulaire	Titulaire		Titulaire	
LOUISE Benoît							Titulaire	
PIGNÉ André	Président	Président	Président	Président	Titulaire	Président		
ROULEAU Christian	Suppléant	Titulaire						
SIEGWALD Francis	Titulaire	Titulaire	Titulaire			Titulaire		Titulaire

Informations canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée, ou handicapée, pensez à vous inscrire sur les registres de votre mairie ou à contacter votre centre communal d'action social (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de

canicule.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appelez immédiatement les secours en composant **le 15**



Consultez régulièrement météo France
www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous et votre entourage ?

0 800 00 66 66 (appel gratuit)

www.santé.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

édition spéciale

L'écho d'ardenay

ARDENAY SUR MERIZE

Le budget

1°) Comptes 2013



	Fonctionnement	Investissement
Budget (Crédits ouverts)	544 835 €	499 184 €
Dépenses 2013	402 140, 81 €	424 708, 14 €
Recettes 2013	478 103, 35 €	97 568, 40 €
Report 2012	86 423, 25 €	118 764, 54 €
Total Recettes	564 526, 60 €	216 332, 94 €



Dépenses de fonctionnement - les postes essentiels

Reversement sur FNGIR (fond de ressources créé suite à la réforme de la fiscalité)	63 448 €
Charges à caractère général (électricité, combustible, fournitures, maintenance, etc.)	76 389 €
Charges de personnel	137 903 €
Charges de gestion courante (MPT, SIVOS, Accueil périscolaire, etc.)	119 988 €

Recettes de fonctionnement – les postes essentiels

Impôts et taxes	378 633 €
Dotation et subventions	85 693 €

Compte administratif de la Maison pour Tous : Ce compte fait apparaître un déficit global de 39726, 85 €, ce qui impose une participation de l'ensemble des communes (Ardenay, Soultré, Surfonds)pour assurer le fonctionnement.

Compte administratif de l'Accueil Périscolaire : Ce compte fait apparaître un déficit global de 13 250, 15 €, ce qui impose une participation de chacune des 3 communes (soit 5535, 75 € pour notre commune).

Compte administratif de l'Assainissement

	Dépenses 2013	Recettes 2013	Excédent cumulé / Déficit
Section d'exploitation	13 935, 89 €	17 974, 20 €	18 594, 82 €
Section d'investissement	159 241, 86 €	139 025, 57 €	- 20 216, 29 €

2°) Budgets primitifs 2014

Taux d'imposition

Les taux d'imposition appliqués sur la commune restent toujours nettement inférieurs à ceux des autres communes de notre département ; par exemple le taux de la Taxe d'Habitation à Ardenay est de l'ordre de 15 % alors que la moyenne départementale se situe autour de 27%. Les taux pour 2014 restent inchangés par rapport à ceux de 2013

Budget primitif 2014 de la Commune

Le Budget primitif s'élève à **454 041 €** pour la section de fonctionnement et à **442 036 €** pour la section d'investissement.

Principaux investissements prévus pour l'année 2014

Poursuite des aménagements engagés en 2013 (centre bourg, rue des châtaigniers...)

<u>Consultation pour la réfection des bâtiments scolaires :</u>	15 000 €
<u>Budget de fonctionnement de la Maison pour Tous :</u>	71 098 €.
<u>Budget de fonctionnement de l'Accueil périscolaire :</u>	25 786 €.
<u>Budget de l'Assainissement pour la section d'exploitation :</u>	18 096 €
<u>pour la section d'investissement:</u>	32 282 €



Manifestation Fête Nationale 12 Juillet 2014

Fête Nationale

Soirée organisée par l'association Pompiers Entraide Internationale le 12 juillet 2014 Repas sur place à partir de 19h (réservation obligatoire)
Renseignements et réservation au : 06 45 22 45 19

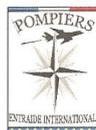
contact@pompiers-entraide-internationale.fr

Une retraite aux flambeaux pour petits et grands est organisée avant le feu d'artifice.

Rendez-vous à 22:30 devant la mairie pour la distribution des lampions.
feu d'artifice à 23h suivi d'un bal.

Venez nombreux!!

En cas de secheresse avérée le feu d'artifice sera annulé



POMPIERS ENTRAIDE INTERNATIONALE
En partenariat avec la mairie d'Ardenay sur Merize

Vous propose

le Samedi 12 juillet 2014

Une fin de journée animée

*Avec animation aux gestes de 1ers secours
et diverses animations à partir de 16h00
sur le terrain de sport*

Une soirée

REPAS et BAL CHAMPÊTRE

(repas uniquement sur réservation)

Au menu :

Apéritif offert

Entrée de charcuterie

Adulte : Entrecôte Frites (20€) / Enfant : Chipolatas Frites (15€)

Fromage - Salade

Grillé aux pommes



Renseignements et réservation

par mail : contact@pompiers-entraide-internationale.fr
ou au 06.45.22.45.19 (M^{me} POULAIN Vanessa)

Tous les bénéfices seront reversés à l'association

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Site internet

Le Conseil municipal d'Ardenay a le plaisir de vous annoncer la création prochaine du site internet de notre commune :

www.ardenaysurmerize.fr.

Le site sera disponible dans quelques semaines.

Le contenu du site sera enrichi au fil des mois et mis à jour hebdomadairement des actualités concernant notre commune.

Nous inviterons les responsables des associations d'Ardenay à partager leurs actualités sur le site.

Ce site sera aussi une vitrine de notre village, si vous possédez des photographies (anciennes, récentes) qui mettent en valeur notre village, vous pourrez également les partager sur le site.

Les membres de la commission communication sont à votre disposition pour répondre à vos questions liées à cette prochaine mise en ligne.



Comité d'animation



La première réunion concernant la création d'un comité d'animation aura lieu le vendredi 12 septembre à 18H30.

Vous êtes toutes et tous invités, afin d'aborder les projets d'animations que vous souhaiteriez voir mis en place dans les mois et années à venir. Je sollicite et invite particulièrement les jeunes et adolescents à venir nous rejoindre pour exprimer leurs souhaits. Toutes les idées seront les bienvenues. Si vous souhaitez vous exprimer avant sur ce sujet ou si tout simplement vous voulez vous manifester pour faire partie du Comité d'animation n'hésitez pas à contacter Christian Rouleau au : 02 43 82 50 99
christian.rouleau72@gmail.com

Manifestations

8 mai 2014

Le 69^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 a été célébré le 08 mai 2014 devant le monument aux morts en présence de nombreux conseillers municipaux, des anciens combattants et de leurs sympathisants. Jules Froger, président de l'association des anciens combattants a égrené le nom des enfants d'Ardenay morts pour la France, puis a déposé avec le maire une gerbe de fleurs. Ce dernier a fait la lecture du discours officiel du secrétaire de la défense et des anciens combattants M. Kader Arif. Ensuite la population a été invitée à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes offert par la municipalité. L'ensemble du conseil tient à remercier la musique municipale du Breil sur Mérisse pour sa participation à cette cérémonie qui s'est terminée par un banquet organisé par l'association des anciens combattants.



Il n'y a pas de petits ou grands cirques, pas plus qu'il n'y a de bons ou de mauvais cirques, il y a le cirque et si on l'aime on y va ! Les gens du cirque sont avant tout des femmes, des hommes qui par leurs savoir-faire et leurs persévérances vous offrent le fruit d'un travail quotidien. C'est une chance qu'il y ait encore des cirques ambulants à qui l'on offre l'hospitalité sur des petits coins de terre. Accueillir le cirque Bostock dans une vaste prairie d'Ardenay sur Merize fût une aubaine car de mémoire d'anciens ils n'y en avaient pas eu depuis.....longtemps. Et pour ceux qui pensent que le cirque n'est fait que pour les enfants et que c'est toujours pareil ils n'ont malheureusement pas su garder leur regard de même et c'est bien dommage ils auraient pu partager un bon moment à Ardenay !

Lorsque dans la cage aux fauves le dompteur présente ses lions, les enfants regardent avec de grands yeux ouverts, c'est bien plus beau qu'à la télévision. Certes le chapiteau est peut-être moins haut, certes le poney est plus désobéissant, certes les chiens sont moins savants que ceux de chez Médrano ou de chez Gruss. Qu'importe le plus important c'est d'entendre les enfants rire, de les voir battre des mains, de surprendre leur regard étonné quand le dromadaire s'agenouille pour saluer. C'est toute la magie du cirque. Si un jour les animaux des cirques ambulants devaient quitter le rond des pistes – que l'on nous préserve de cette tristesse – il manquerait toujours quelque chose à nos souvenirs d'enfance. Avant de quitter la piste un grand merci à Daniel Froger pour le coup de main logistique à la famille du cirque Bostok.

Christian Rouleau



Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi
8 h 30 / 12 h 30
13 h 00 / 18 h 30

Mardi
8 h 30 / 12 h 30

CONTACTER LA MAIRIE

Tél : 02 43 89 87 25
Fax : 02 43 89 61 43

Courriel : mairie.ardenaysurmerize@wanadoo.fr



Mercredi
8 h 30 / 12 h 30
13 h 00 / 17 h 30

jeudi
13 h 00 / 18 h 30

Vendredi
8 h 30 / 12 h 30
13 h 00 / 17 h 00

DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit
(circulaire du 18 novembre 2011).

Pour éliminer ces
déchets, il est recommandé de les composter ou
les emmener en déchetterie.

SAVOIR VIVRE :

Nous vous invitons au respect de la tranquillité publique et de la vie d'autrui.

A cet égard, merci de votre vigilance quant à la survenance de bruits
désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de chaînes hi-fi, d'aboiements,
d'appareils électroménagers, de travaux de jardinage, de bricolage,
de pétards ou de véhicules bruyants

en particulier aux heures de repas, le dimanche et évidemment le soir tard.

Les containers de recyclage sont à usage exclusifs pour ces déchets. Savez-vous que le SMIRGEOMES ne ramasse pas les autres encombrants et déchets disposés autour ?